



Séance extraordinaire du 10 décembre 2014
Ajournement de la présente assemblée à la demande conseil
municipal au 15 décembre 2014 à 19h
Pas de quorum
Alerte Environnement Canada
Cause de tempête complexe (neige, grésil, verglas)
Déplacements difficiles, institutions fermées

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande prévue le 10 décembre 2014 à 19h et ajournée à la demande du conseil municipal pour cause de tempête au 15 décembre 2014 à 19h à la salle municipale au 152, rue Municipale, Saint-Adrien-d'Irlande. Tous ont été convoqués par un appel téléphonique, courriels suivi d'un avis spécial pour la tenue de la nouvelle date de cette séance. Un avis spécial a été affiché aux endroits habituels, une mention sur le site internet de la municipalité a été signalée, appels téléphoniques informant le public de la séance du 15 décembre 2014.

Assemblée convoquée par Madame Ghislaine Leblanc, secrétaire-trésorière et directrice générale, pour prendre en considération les sujets suivants ; à savoir,

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption du budget 2015
3. Appropriation de budget
4. Taux de taxes foncières et de services
5. Taux d'intérêt sur taxes passées dues
6. Adoption du règlement # 364 concernant le taux de la taxe générale et des taxes de services
7. Période de question(s)
8. Levée de la séance

Conformément aux dispositions du Code Municipal article 156 et à laquelle séance ont été convoqués par avis signifié les membres du conseil étaient présents :

Les membres du conseil : Madame Dannie Mercier, Messieurs Rock Côté, Jean-Marie Rodrigue et Claude Blais, agissent sous la présidence de la mairesse, Mme Jessika Lacombe.

Madame Dannie Mercier est absente à l'ouverture de la séance et arrive un peu plus tard pendant la séance.

Madame Solanges Thibault est absente.

Mme Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière et directrice générale.

Selon l'article 153 du Code Municipal, il est par la présente constaté que l'Avis de Convocation a été dûment signifié, tel que requis par le présent code, à tous les membres du conseil, incluant ceux qui ne seraient pas présents à l'ouverture de la séance.

Après une minute de silence, la séance commence à 19:00 heures.

NO-14-190 **LECTURE DE L'ORDRE DU
JOUR ET ADOPTION**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014 tel que lu par Mme Jessika Lacombe.

ADOPTE

NO-14-191 **ADOPTION DU BUDGET 2015**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent le budget 2015, tel que préparé et présenté au montant des revenus et dépenses équilibrés de 677 370\$.

Que les détails du budget soient distribués dans le prochain bulletin mensuel en 2015.

ADOPTE

Madame Dannie Mercier arrive pour la séance extraordinaire.

NO-14-192 **APPROPRIATION DE BUDGET**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS
APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent d'affecter une somme de 35 000\$ au budget 2015 du surplus accumulé selon les états financiers 2013 pour un projet de réservoir d'eau pour la protection incendie.

ADOPTE

**NO-14-193 TAUX DE TAXES FONCIÈRES
ET DE SERVICES**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Taxe foncière générale :	1,12 \$ du 100 \$
Eau :	502.00 \$
Eau édifice :	6.00 \$
Vidanges - résidents :	163.80 \$
- chalets :	81.90 \$
Récupération – résidents :	68.74 \$
- chalets :	34.37 \$

ADOPTE

**NO-14-194 TAUX D'INTÉRÊT SUR
TAXES PASSÉES DUES**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil fixent le taux d'intérêt à quatorze pour cent (14%) par année sur les comptes de taxes passés dus.

ADOPTE

**NO-14-195 ADOPTION DU RÈGLEMENT # 364
CONCERNANT LE TAUX DE LA
TAXE GÉNÉRALE ET DES
TAXES DE SERVICES**

PROPOSÉ PAR : DANNIE MERCIER
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent le règlement numéro 364, concernant le taux de la taxe générale et des taxes de services.

ADOPTE

NO-14-196

PÉRIODE DE QUESTION(S)

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres strictement sur le budget 2015.

NO-14-197

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS

APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER

RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 19 heures 20.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal